



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Modèle : Informer la banque d'un proche de son décès

Institut national de la consommation (INC)

Permet d'avertir la banque d'un proche parent de son décès et de demander la fermeture de son ou ses compte(s).

Accéder au
modèle de document

(<https://www.inc-conso.fr/content/vous-notifiez-le-deces-dun-titulaire-de-compte-bancaire-sa-banque>)

Vérfifié le 25 juin 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)